

part, obligea ce Gouverneur du Milanez d'envoyer à Turin le Comte de Thaur, suivi de Mr. St. Pater, pour représenter à S. A. R. que la bonne foi ne permettoit pas qu'on donnât atteinte à un Traité que les François avoient exécuté les premiers.

X. Sans doute que Mr. de Savoye ne voit qu'avec un œil chagrin ces Troupes Françoises revenir dans le Dauphiné; il est assez clairvoyant pour juger que ces Troupes étant de retour en France, lui feront plus de peine, que si elles étoient restées dans la Lombardie; mais s'il avoit voulu accepter l'offre qu'il lui a faite, qui étoit de consentir à la neutralité de ses Etats, moyennant que les Suisses & les Vénitiens missent Garnison dans les Places occupées par les François, S. A. R. n'auroit rien eu à craindre, & auroit tranquillement attendu la Paix générale. Il est bien certain que dans la situation des affaires d'Italie, la suspension d'armes du Milanez n'est pas desavantageuse à la France, qui pourra se servir de dix-huit à vingt mille hommes, qui lui étoient presque inutiles en ce Pais-là, & qui même auroient pû y périr, faute de pouvoir leur envoyer du secours, outre que l'argent nécessaire à la subsistance de ces troupes sortoit du Royaume, sans espérance de retour.

XI. Les Anglois & les Hollandois reconnoissent cette vérité; quoi que j'en ajoute pas foi à certains avis qui disent que l'Empereur a fait ce Traité avec la France sans le communiquer à ses Alliez, je suis néanmoins persuadé que ces deux puissances auroient souhaité que la

*Mr. de Savoye refuse la neutralité de ses Etats.*

*Le Traité de Lombardie avantageux à la France.*

*Les Anglois & les Hollandois jouiront de la guerre en Italie.*

guerre